La Dépêche Meulsonne

Numéro 88

juin 2019

INFORMATIONS MUNICIPALES



www.mairie-maron.fr

EDITORIAL



Le premier trimestre est celui de la préparation des budgets qui engagent les dépenses communales pour l'année à venir. Ce budget est nécessaire à la gestion de la commune, au maintien des services publics et à la concrétisation des projets. Ce budget intègre les recettes et dépenses à venir et doit être en équilibre.

Cette année encore, l'exercice a été des plus difficiles pour notre commune. Il a fallu faire des arbitrages. L'état, la région et le département continuent de réduire leurs dotations aux communes, mais nos dépenses, elles, ne diminuent pas.

Pourtant, j'ai fixé comme cap à notre équipe de ne pas augmenter les impôts communaux.

Nos compatriotes ont pour beaucoup exprimé un ras le bol fiscal et mon rôle de Maire consiste à entendre ce message porté par nos concitoyens. Je souhaite que mes successeurs entendent aussi ce message et poursuivent cette vertueuse intention de ne pas augmenter les taxes locales.

Maron ne dispose malheureusement que de très faibles ressources propres. C'est avec cet élément qu'il nous faut construire un budget qui doit pourtant contenir des travaux et des investissements pour l'avenir de notre commune.

Ces choix permettront à Maron de ne pas régresser nous pourrons continuer notre programme d'investissements en 2019, afin de ne pas laisser se dégrader notre patrimoine.

En l'occurrence, permettre la création d'un trottoir sur le côté impair de la rue de Flavigny depuis le carrefour jusqu'au chemin de Tréfot, remettre aux normes et en sécurité le terrain de jeu des enfants.

Vous trouverez en page intérieure la répartition des dépenses et recettes sous forme de graphique.

Il me semblait nécessaire de vous fournir quelques explications sur les orientations budgétaires de notre commune, votées par vos élus, qui comme vous sont des contribuables.

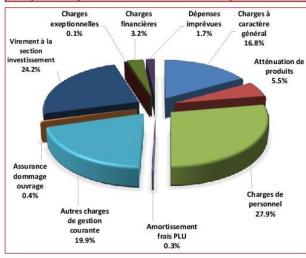
Votre Maire Jean Marie BUTIN

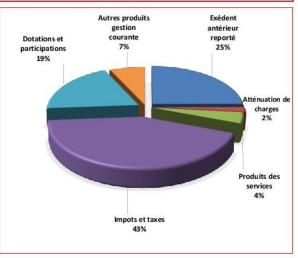


Le Fonctionnement

Dépenses Recettes

591 333 €		591 333 €		
Charges à caractère général	99 600 €	Exédent antérieur reporté	147 642 €	
Atténuation de produits	32 370 €	Atténuation de charges	10 000 €	
Charges de personnel	165 100 €	Produits des services	24 000 €	
Amortissement frais PLU	1 702€	Impots et taxes	255 000 €	
Autres charges de gestion courante	117 800 €	Dotations et participations	113 691 €	
Assurance dommage ou∨rage	2 324 €	Autres produits gestion courante	41 000 €	
Virement à la section investissement	142 979 €	-115-2-6	70	
Charges exeptionnelles	500€	200 2	THE REAL PROPERTY.	
Charges financières	18 958 €		500	
Dépenses imprévues	10 000 €			

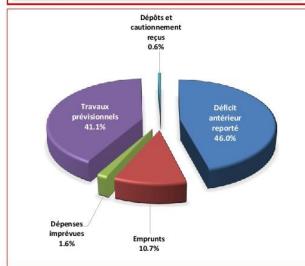


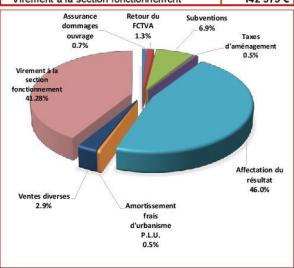


L' Investissement

Dépenses Recettes 346 378 € 346 378 €

340 370 C		340 370 €		
Déficit antérieur reporté 159 308 € Emprunts 37 225 €		Assurance dommages ouvrage	2 324 €	
		Retour du FCTVA	4 466 €	
Dépenses imprévues	5 400 €	Subventions	24 024 €	
Travaux prévisionnels	142 446 €	Taxes d'aménagement	1 575 €	
Dépôts et cautionnement reçus 2 000 €		Affectation du résultat	159 308 €	
350-15	000	Amortissement frais d'urbanisme P.L.U.	1 702 €	
	500	Ventes diverses	10 000 €	
	THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T	Virement à la section fonctionnement	142 979 €	





État Civil 2018

NAISSANCES

•	Abbygael Allana Carmen DAMERVAL	30 janvier 2018	à NANCY
•	Léo Paul Marc-Iban GELLY	04 avril 2018	à NANCY
•	Jules Roland James BUCZKOWSKI VICQ	24 avril 2018	à NANCY
•	Gary Yves Jean-Bernard CHARBONNEL	29 avril 2018	à NANCY
•	Clélie Eliane BOULANGER	04 juin 2018	à NANCY
•	Anatole BEAUFORT	28 juin 2018	à NANCY
•	Jules BRIZION	15 juillet 2018	à NANCY
•	Pierre BRIZION	15 juillet 2018	à NANCY
•	Marin Louis Pépins LAGARDE	16 août 2018	à NANCY
•	Louis Marie Pierre Sébastien ROUNG	28 août 2018	à NANCY
•	Kingsley David Jean-Claude Jacques MARTIN	29 septembre 2018	à NANCY
•	Ilyana ASSATOUR	24 octobre 2018	à NANCY



MARIAGE

HENRY John et PECHEUR Pamela Nancy Anélique
 SCHNEIDER Sébastien Jean-Claude et WILHELM Gaëlle

26 mai 2018 29 août 2018

<u>DÉCÈS</u>

•	Madame Jeannine Alberte PERNOT née CLEMENT	08 janvier 2018	à BAINVILLE SUR MADON
•	Monsieur Pierre Jules Valentin THOUVENOT	10 juin 2018	à BAINVILLE SUR MADON
•	Madame Marie-Louise DEMANGE née CHEBANCE	07 septembre 2018	à CHALIGNY
•	Madame Raymonde BOESCH née REYNOUD	23 septembre 2018	à MARON
•	Monsieur Gérard Michel SCHIVRE	14 octobre 2018	à VANDOEUVRE LES NANCY
•	Monsieur Pierre Emile Albert DIOT	24 décembre 2018	à NANCY



Résultat des maisons fleuries

CATEGORIE MAISON

1 M ET MME LOUE 86 rue de Flavigny

2 M ET MME JEANDIDIER 98 rue de Flavigny

3 M ET MME THIRION 58 rue de Flavigny

3EXQUO M ET MME HENRIET 66 rue de Flavigny

CATEGORIE FACADE /JARDINET

1 MME BOTTON 1 ruelle de la Gare

2 M ET MME SCWHEITZER 66 rue de Nancy

3M ET MME BUKATO 62 rue de Flavigny

PRIX D'ENCOURAGEMENT:

M ET MME THOMAS 28 rue de Toul

UN TRES GRAND BRAVO A TOUS car la météo exceptionnelle de 2018 n'a pas été spécialement favorable au fleurissement.

Merci également aux personnes du jury de Villey le Sec et de Maron.

Cette année avec le passage du tour de France, nous proposons comme thème le vélo et les couleurs des maillots gagnants soit jaune, vert et surtout à pois rouges et blancs pour le meilleur grimpeur.

BONNES PLANTATIONS!

Jean-François DRUET Conseiller Municipal Délégué à l'environnement



Les Rendez-vous de l'AFR



- Atelier gratuit Zéro Déchet- mardi 11 juin

Fabriquer ses produits ménagers

Bibliothèque, «La Bougerie» de 19h30 à 21h



- Fêtes des activités - samedi 29 juin

Salle polyvalente à partir de 10h



- Vide Grenier – dimanche 8 septembre

La «Bougerie» est ouverte tous les samedis matin de 10h à 12h pour le **prêt de livres**. S'y déroulent aussi des ateliers dans une démarche «Service d'échange local».

Ce lieu est ouvert à tous les projets, à tous ceux qui souhaitent partager une idée, un savoir-faire, une envie.

Pour en savoir plus, poussez la porte!

Retrouvez toutes les informations sur:

http://mairiemaron.fr/Associations/AssociationFamillesRuralesMaron

L'AVENIR DE NOTRE FORÊT

Maron est une commune forestière, représentée aux seins des COFOR (Communes Forestières) départementale et régionale. Sa forêt a perdu tout son « capital » lors de la tempête du 26 décembre 1999.

Depuis, après avoir déblayé la forêt, rouvert les chemins, et réaménagé (aménagement forestier 2004-2019), nous en sommes, aujourd'hui, au début de la reconstruction du peuplement forestier dans son ensemble.

L'objectif est de retrouver la production de bois avant tempête, source de revenu essentiel pour la commune.

Il faudra bien encore 20 ans pour retrouver des ressources dignes de ce nom .Cependant nous avons pu maintenir les parts d'affouages aux habitants. Ces affouagistes ont permis de participer pleinement à la reconstitution de notre forêt.

La **Forêt** est un enjeu essentiel pour nos vies humaines, ce que beaucoup de monde oublie souvent nous avons besoin d'elle pour la préservation de l'eau, l'air et le sol.

L'ONF, gestionnaire des forêts publiques, participe à la surveillance et au contrôle de celle-ci Il a un rôle primordial.

Dans les débats actuels qui voient la remise en cause systématique des services publics, on peut se demander quel pourrait être l'avenir des forets français sans un gestionnaire national ?

De son côté, la municipalité de Maron a maintenu coûte que coûte cette protection naturelle en n'optant que pour des travaux manuels ou mécaniques sans pesticides dans la reconstitution de la forêt.

Cette année, nous allons pouvoir vendre quelques grumes (billes de pied d'un arbre destinées à la vente). Une partie de celles-ci est exposée en face du ball-trap.

Ces grumes sont issues d'arbres isolés en train de dépérir. Quelques arbres sont laissés en forêt pour faciliter la biodiversité par installation de niches naturelles pour les insectes, les oiseaux et aussi les chauves-souris.

La forêt est un écosystème complexe qu'il faut savoir protéger pour pouvoir bénéficier de tous ses avantages.

Le périmètre du massif de Haye, dont fait partie la forêt de Maron est maintenant classé en forêt de protection, avec le soutien de la municipalité.

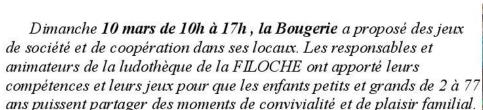
En forêt, se côtoient des forestiers, des affouagistes, des chasseurs, des randonneurs et bien d'autres utilisateurs.

Que tout le monde puisse un jour, y trouver son bonheur!!

Thierry BARATEAU 1er Adjoint

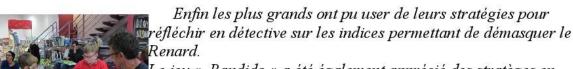
La bougerie







Nous avons eu le plaisir d'intéresser les plus jeunes avec le jeu du « train en bois » ; également le jeu « le petit marché » avec ses échoppes bien achalandées a eu son succès. Les enfants un peu plus âgés ont pu jouer avec des jeux en version coopérative tels que « Sauvons la forêt » ou le « Réveil des papillons ».« La Tour du dragon » , jeu dans lequel tous s'unirent pour sauver la princesse, a été plein d'entrain.



Le jeu « Bandido » a été également apprécié des stratèges en labyrinthe.

Un régal ludique qui a été dégusté avec beaucoup de satisfaction par tous les participants. Vous pouvez retrouver tous ces jeux et bien d'autres encore à la ludothèque de la Filoche. Un grand merci aux responsables et animateurs, Cyril et Emeline.

Et en perspective, une prochaine journée sera prévue en septembre. Vous en serez informés par le biais de la Bougerie, de ses bénévoles, des points d'information habituels (boulangerie, poste, mairie)

A bientôt

Les jeux de société coopératifs, c'est quoi ?Les jeux de société coopératifs sont des jeux où tout le monde gagne ou perd ensemble. Autrement dit, si quelqu'un gagne, tout le monde gagne, et si quelqu'un perd, tout le monde perd. Les joueurs font face à une menace extérieure, représentée par des cartes, des pions, etc. Ils doivent donc être solidaires et s'entraider pour atteindre un objectif commun. Les jeux de société coopératifs proposent l'expérience de gagner avec les autres plutôt que contre les autres. Ils nous permettent de vivre la solidarité et l'entraide de manière concrète, partagée et agréable.







Cette première friperie s'est déroulée de 10h à 17h non stop à la bougerie dans une ambiance chaleureuse et enthousiaste. Dès l'ouverture de la manifestation, les personnes sensibilisées par la démarche ont déposé des vêtements d'actualité et de très bonne qualité : pantalons, robes, tee-shirts, vestes, chemises, chaussures... à caractère estival.

Très vite, des échanges gratuits se sont effectués et ont perduré jusqu'à la clôture de la friperie!

Aldier aulour des épices... planles sauvages el fleurs comestibles... Samedi 18 mai 2019 de 10h à 12h



Dans une dynamique d'échange de savoir -faire , Sandrine a présenté les épices à utiliser au quotidien pour leurs propriétés . Une vingtaine de personnes ont pu apprécier leur odeur , leurs textures et la façon de les utiliser.......Ensuite, les plantes de nos jardins ont été mises à l'honneur pour leurs vertus . La matinée a été agrémentée par la dégustation d'une tisane et d'une part de tarte aux orties.

Cardamome , Fenouil, Gingembre, Coriandre, Fenugrec
Voilà de quoi faire une tisane revigorante!

Claude SAUNDERS
Pour la Bougerie

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 2019 A MARON MARDI 9 JUILLET

Stationnement:

De **8h00 à 18h30**, il sera interdit de stationner sur la chaussée, les trottoirs y compris sur les emplacements de stationnement, du panneau d'entrée d'agglomération **Rue de Toul** (RD 909) au panneau de sortie d'agglomération **Rue de Nancy** (RD 92).

La Gendarmerie fera procéder à l'enlèvement de tous les véhicules en infraction.

Parking conseillé:

Place Charles de Gaulle.



Circulation:

D'une part, il sera interdit à tous véhicules de circuler Rue de Toul et Rue de Nancy de 12h00 à 18h30.

D'autre part, le carrefour du Point Central sera fermé à toute circulation à 12h00.

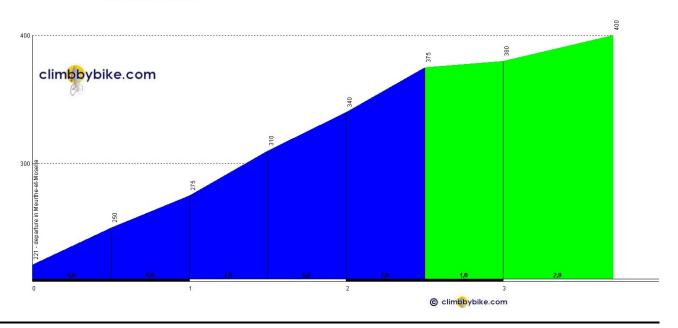
Les horaires de Passage de la course :

KILOMETRES		TOUR DE FRANCE 2019	HORAIRES			
à parcourir	parcourus	ITINERAIRE	Caravane	45km/h	43km/h	41 km/h
31,5	182	DOMMARTIN LES TOUL (D400-D909)	14:51	16:27	16:38	16:51
26	187,5	D909 VILLEY LE SEC	14:59	16:35	16:46	16:59
19	194,5	MARON (D909-D92)	15:09	16:44	16:56	17:09
15	198,5	D92 côte de Maron col 4ème catégorie	15:15	16:50	17:02	17:15
14,5	199	Marie Chanois	15:16	16:50	17:02	17:16
12,5	201	Clairlieu (D92 -VC)	15:18	16:52	17:05	17:18
10	203,5	VC VILLERS LES NANCY	15:23	16:56	17:09	17:23
7	206,5	LAXOU	15:27	17:00	17:13	17:27
6,5	207	NANCY	15:28	17:01	17:13	17:28
4	209,5	VANDOEUVRE LES NANCY (VC-D674)	15:31	17:04	17:17	17:31
1,5	212	D 674 NANCY (entréée) (D674-VC)	15:35	17:07	17:20	17:35
0	213,5	VC NANCY	15:37	17:10	17:23	17:37

Le profil de la côte de Maron :

L'ascension de la côte de Maron classe son sommet en col de 4ème catégorie au classement de meilleur grimpeur. Le meilleur grimpeur est le porteur du maillot à pois.

Côte de maron





Michel VINCK Adjoint

La société Nationale des cheminots de la Cagette (SNCC)



Ce mercredi 1^{er} mai, la voie ferrée désaffectée depuis 1968 a été le lieu d'un étonnant rassemblement autour d'une locomotive. En effet, l'association laCagette aidée par les habitants Meulsons ont remonté cette loco en bois, face à la Mairie de Maron le 27 avril 2019. Les quelques averses n'ont pas affecté la bonne entente et les sourires des courageux travailleurs.

Mercredi, jour du marché artisanal fût donc le moment de profiter du travail accompli en investissant le lieu; au programme, palets vendéens, Molky, Muguet vendus par Léonie, concert d'un petit groupe local "Marée Basse", de délicieuses gaufres qui ont ravi les enfants comme les plus grands, et bien sûr de longues discussions pour refaire le monde autour d'une bonne bière de chez "Coin-Coin ".





Cette loco a voyagé depuis Lerrain, petit village Vosgien. Elle y a été construite à l'occasion du festival « invitation aux voyages » organisé par les foyers ruraux des Vosges. La construction de celle-ci s'est faite en ateliers participatifs avec les habitants de Lerrain. C'est LaCagette qui est à l'origine de ce projet, une association créée récemment qui rassemble quelques membres du festival Lapalette et dont l'activité principale est la scénographie, la construction de location de tout type de mobilier événementiel tel que des bars, des manges debout, une piste de bowling, des luminaires, ...

Merci à tous les Meulsons qui ont rendu ce moment très agréable, merci aux Lerrinois et merci au Michtô festival pour nous avoir intégrés à ce beau projet.

Aides à l'habitat en Moselle et Madon

Sur Moselle et Madon, les aides à l'amélioration de votre logement

se poursuivent en 2019!

Depuis de nombreuses années, l'amélioration de l'habitat est une préoccupation forte dont la communauté de communes Moselle et Madon s'est emparée en apportant aux habitants des aides financières et un accompagnement technique.

En 2019, la CCMM maintient les aides existantes à travers :

- une campagne de rénovation thermique
- une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Cette OPAH menée en partenariat avec l'ANAH et le conseil départemental de Meurthe et Moselle permet de mobiliser des moyens supplémentaires pour les propriétaires occupants ou les propriétaires bailleurs et encourager les travaux visant à :

- l'amélioration énergétique
- l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou handicapées
- la lutte contre l'habitat dégradé ou insalubre
- la transformation d'usage (grange ou commerce en logement)

Ces aides peuvent être accordées selon différentes conditions et des dossiers sont à compléter.

Pour faciliter les démarches, d'un service habitat avec Christelle GRIES assistante administrative et Sylvain CAILLEAU, technicien habitat et énergie qui vous apportent les 1 ers renseignements utiles pour préparer un projet puis vous accompagnent plus précisément grâce à une visite à domicile, une étude thermique gratuite (scénarii de travaux), une analyse des devis et l'aide au montage administratif et financier (plan de financement) de votre dossier.

Aussi il est conseillé de <u>contacter le service dès la réflexion sur votre projet et de réaliser plusieurs devis</u> sans les signer. (Aucune aide ne peut être apportée si les travaux ont débuté.)

Contact: Service Habitat au 03 83 26 45 00 ou service-habitat @cc-mosellemadon.fr

Permanences téléphoniques les lundis et jeudis matin de 9h à 12h.

Travaux rue de Flavigny

Lundi 13 mai 2019, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la réalisation de travaux d'aménagement de la rue de Flavigny.

Les crédits budgétaires nécessaires ont été prévus au budget primitif 2019 de la commune.

Ces travaux consistent en la réfection des trottoirs d'une partie de la rue de Flavigny, situé côté impair, depuis point le central jusqu'au chemin de Tréfot.

Le montant des travaux avait été estimé à 75 000 € TTC. Le conseil municipal a validé le devi de l'entreprise Pariset d'Allain (54) d'un montant de 74 641.20 € TTC pour réaliser ca aménagement urbain.

La réfection des trottoirs se fera sur une longueur de 300 mètres environ, et d'une largeur de 1.40 mètre.

Ils seront réalisés en bitume.

Un conventionnement devra être réalisé avec le département propriétaire de la chaussée avant le début des travaux. Cette convention est prévue d'être signé semaine 22.

La durée des travaux est estimée à 2 mois environ.





SAMEDI 13 JUILLET 2019

20H30 Animation musicale

Buvette

Restauration sur place

A partir de 21h00 Soirée dansante GRATUITE animée

par l'orchestre "Jean-Claude DANIEL"

23H00 Feu d'artifice

Toutes ces festivités se dérouleront devant la Salle Polyvalente "Les Bosquets"



MAIRIE

Horaires du 1er juillet au 14 septembre 2019 :

Mardi 9h - 11h Mercredi 16h - 18h Jeudi 9h - 11h Vendredi 16h - 18h

AFFOUAGES

Les inscriptions aux affouages se font en mairie jusqu'au 31 juillet 2019. 80 € pour 10 stères de bois. Une facture « Avis des sommes à payer » sera envoyée à chaque inscrit pour un paiement à la Trésorerie de Neuves-Maisons.

BOULANGERIE

Pour répondre à des rumeurs, nous vous confirmons que la boulangerie « **Aux délices d'Alex** » restera ouverte toute l'année 2019

LA PALEMME

Le festival de la palette a lieu les 28, 29 et 30 juin 2019.

Ouverture du site :

Vendredi 28 juin de 16h à 1h30 Samedi 29 juin de 12h à 3h00 Dimanche 30 juin de 12h à 21h00





Imprimé en Mairie de MARON **2** 03.83.47.26.23 - <u>Responsable de publication</u>: Jean-Marie BUTIN <u>Comité de rédaction</u>: Michel VINCK - Jean-François DRUET— Thierry BARATEAU—Claude JEANDIDIER- Claude SAUNDERS - Anne-Marie CORDIER—LaPalette—LaCagette

Photos: La Cagette—La Bougerie— La Palette